



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Actions antispécistes

Question au Gouvernement n° 1983

Texte de la question

ACTIONS ANTISPÉCISTES

M. le président. La parole est à Mme Séverine Gipson.

Mme Séverine Gipson. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation. J'y associe ma collègue Martine Leguille-Balloy.

Il y a quelques jours, dans ma circonscription de l'Eure, des militants antispécistes se sont introduits dans un élevage de dindes. Cette intrusion n'était pas la première. Déjà en décembre 2018, l'exploitation avait été visitée, laissant planer un sentiment d'insécurité chez les exploitants agricoles de mon territoire. Mais cette fois-ci, l'intrusion des militants a connu une tournure dramatique pour l'éleveur, et pour les animaux. En effet, les individus qui cherchaient à faire sortir les animaux de leur lieu de vie ont provoqué chez les volailles un mouvement de panique, entraînant la mort de 1 500 d'entre elles.

Au-delà du drame que cela représente pour les animaux, ces actions de membres antispécistes auront des répercussions économiques mais surtout elles ont, des conséquences morales pour l'éleveur qui a subi ce préjudice et pour les éleveurs voisins, qui ne se sentent plus protégés et craignent pour la sécurité de leurs animaux et de leurs exploitations.

Les artisans bouchers, les artisans charcutiers et maintenant les éleveurs, quel autre corps de métier sera la cible de ces militants ? Afin que cela ne se reproduise plus, quelles mesures adéquates et nécessaires entendez-vous prendre pour protéger et rassurer les travailleurs du monde agricole de l'Eure, qui, sensibles au bien-être animal, sont des modèles en termes d'exploitation au niveau mondial ? Comment entendez-vous protéger les exploitations soucieuses et respectueuses des conditions de vie de leurs bêtes ? Comment mettre à l'abri économiquement les exploitations victimes de ce type d'actions, qui à terme, risquent de mettre en péril des filières, des exploitants et des familles ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. La question que vous posez est très importante. Aujourd'hui ça suffit ! Il y en a assez de ces intrusions d'individus qui viennent embêter les professionnels de l'agriculture ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes UDI-Agir, SOC et GDR.*) Il y en a assez de ne pas respecter les règles !

M. Marc Le Fur. Eh bien que faites-vous ?

M. Pierre Cordier. Que fait le ministre de l'intérieur ?

M. Didier Guillaume, ministre. Il y en assez de venir attaquer les outils de travail ! Aucune autre profession ne le supporterait !

Il y a quelques jours je suis allé au marché Saint Quentin à Paris soutenir un boucher qui s'est fait attaquer. Il s'est fait renverser du faux sang sur la figure ! Toute sa viande a dû être jetée ! Ce n'est plus possible !

C'est encore moins possible quand ces actions sont cautionnées, même physiquement, par un élu de la République ! Ce n'est pas possible que les choses se passent comme ça ! *(Exclamations et applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Le Gouvernement est conscient de cela.

M. Marc Le Fur. Il est plus que temps !

M. Didier Guillaume, ministre. Il faut se soucier du bien-être animal. Beaucoup a été fait au niveau des abattoirs, des élevages, pour la biosécurité. Oui, le bien-être animal est indispensable mais le bien-être des éleveurs est aussi primordial et je veux le réaffirmer ici.

Mme la garde des sceaux a demandé à tous les procureurs de la République de faire preuve de la plus grande fermeté vis-à-vis de ceux qui attaquent les boucheries et ceux qui s'introduisent dans les exploitations agricoles. Nous regardons cela de très près.

L'élevage est en difficulté. Le métier d'agriculteur est un métier pour lequel il faut beaucoup de force et il n'est pas possible que des gens comme ceux-là empêchent l'activité économique de l'élevage. Soyez assurée, madame la députée, que le Gouvernement est très présent sur ce dossier et que la sévérité sera de mise. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes UDI-Agir, SOC et GDR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Séverine Gipson](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1983

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [29 mai 2019](#)